

les paiements de marchandises sur les marchés neutres — de maintenir son change dans des limites satisfaisantes, si l'on songe aux sommes énormes qui doivent être déboursées. La lire, le rouble et le franc profitent indirectement de cette stabilisation relative de la livre sterling. Mais cette assistance en crédit présente elle-même un caractère assez conditionnel ; elle est moins une aide — normale entre Alliés — qu'une opération commerciale, l'Angleterre ouvrant à la France un crédit double de l'or que la France déposerait.

En ce qui concerne les transports et les matières premières, la coopération interalliée aboutit à une assistance, mais à une *assistance non garantie*. Certes, l'Angleterre n'hésite pas à donner son entier concours pour tout ce qui concerne les besoins nécessaires aux armées, mais ce concours, s'arrête généralement là et les États doivent, pour le surplus, pour les besoins de la population civile ou pour le ravitaillement de l'industrie en matières premières, s'adresser au marché libre.

Toutefois une tendance se dégage et une transformation se dessine. Les attributions de la Commission internationale de Ravitaillement — organe de liaison — sont étendues, grâce à la présence d'un représentant du ministère du Commerce. Puis, les principes britanniques peu à peu s'imposent aux autres Gouvernements alliés : centralisation des achats pour les matières à usage alimentaire et industriel, centralisation des achats de fret par la création du bureau international d'affrètement.

Tout l'objectif de la politique française, au cours de l'année 1917, sera de substituer à cette assistance non garantie une assistance formelle, en vertu des principes d'équité et de justice qui appelaient la mise en commun des ressources et leur répartition au prorata des besoins de chaque pays.